



SYNDICAT DE RÉSISTANCE

PRÉAVIS DE GRÈVE

**En grève et en manif
jeudi 20 février !**

Le retrait. Point.



A celles et ceux qui clament que la mobilisation contre la réforme des retraites s'essouffle, les actions, mobilisations et journées de grève ne peuvent que démontrer le contraire.

Si la grève n'est pas générale ni reconductible, cela ne signifie pas que le mouvement touche à sa fin comme voudrait le faire croire le pouvoir. Au contraire, il est en train de prendre de nouvelles formes, dont la seule limite est l'imagination des personnes mobilisées. Rarement avons-nous vu autant de formes d'expressions si variées, dynamiques, festives et combatives : flashmobs, chorégraphie, retraites aux flambeaux, chants militants qui deviennent des hymnes à la résistance, actions de rue où l'inventivité rivalise avec l'humour : sabres laser en plastique pour défier les tristes forces de l'ordre, tournées du Macron Circus, pancartes, affiches et collages, débarquement impromptus dans des buffets du Medef etc.



Des secteurs entiers restent mobilisés et continuent à exiger le retrait du projet de réforme. Le rejet reste massif, et, fait notable, il se conjugue avec la dénonciation d'autres réformes, relevant de la même logique et tout aussi néfastes : celle du bac et du lycée dans l'éducation, celles qui touchent l'enseignement supérieurs et les instituts de formation des futurs enseignant-e-s. Comme celles qui ont amené à la rupture le système de soin et les hôpitaux en France.

La contestation est générale, à l'image de celle des Gilets jaunes, prenant de nouvelles formes, rejetant un système dans lequel les perdant-e-s sont la masse et les gagnant-e-s une poignée de nanti-e-s.

A France Télévisions aussi les salarié.e.s prennent part à la mobilisation.

Sud Médias Télévision réclame :



- ▶ Le retrait du projet de retraite universel à points.
- ▶ La retraite à 60 ans et à 55 ans pour les métiers pénibles.
- ▶ Le maintien des régimes existants et du code des pensions.
- ▶ La durée de cotisation de 37,5 ans, la prise en compte des années de formation.
- ▶ Pas de pension inférieure au SMIC.
- ▶ Le comblement des postes, PTA et journalistes, laissés vacants pour certains depuis des années, y compris ceux issus de la RCC.
- ▶ Un plan senior dès 50 ans, qui permette à tous de cotiser le plus longtemps possible pour compenser les carrières chaotiques, avec dans ce plan :
 - des adaptations et aménagements de postes.
 - des organisations du travail tenant compte de l'accroissement demandé de productivité.
 - des reconversions quand elles s'avèrent nécessaires pour ne pas s'épuiser sur le même emploi pendant 45 ans.
- ▶ Le financement pérenne de France Télévisions et que ce soit inscrit dans la future loi sur l'audiovisuel public.

Sud Médias Télévision appelle l'ensemble des salarié.e-s du réseau France 3 à cesser le travail pour une durée de 24 heures, le jeudi 20 février 2020 à partir de 0h00.

Nous appelons à faire de la mobilisation du 20 une journée de grève massive, joyeuse, fière et déterminée !



Pour Sud Médias Télévision,
Chloé Tempéreau, déléguée syndicale réseau
Brest, le 13 février 2020

Reçu le 13/02/20
à 15h30
avec 200 rétroviseurs d'usage
B. Gilbert
RCA STAFF